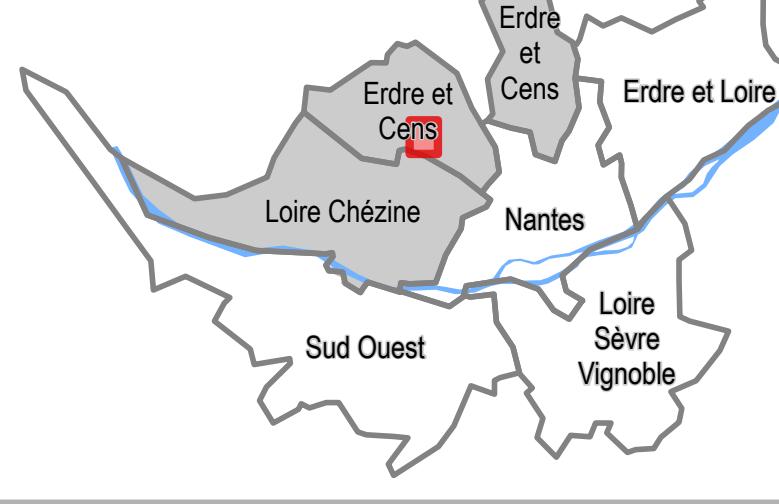


Planche  
G16

Approuvé le 05 avril 2019

## 4-2 Règlement graphique

## 4-2-2 Plans de zonage au 1/2000

## Projet de modification n°1

Territoire(s) : Erdre et Cens, Loire Chézine  
Commune(s) : Oڑaut, Saint-Herblain

Echelle : 1:2 000

## Légende

## Destination des Sols

- Zone
- Périmètre d'autorisation de stationnement des caravanes et des résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs

## Activités économiques

- Linéaire ou linéaire artisanal et/ou de services
- Polarité commerciale majeure
- Polarité commerciale intermédiaire
- Polarité commerciale de proximité et centralité commerciale Nantaise
- Périème de projet urbain intégrant des commerces
- Pôle de services
- Périème tertiaire

## Emplacements Réservés

- Emplacement réservé pour mixité sociale
- Servitude de constructibilité limitée
- Emplacement réservé pour projet d'intérêt général
- Emplacement réservé pour projet d'intérêt général de type flottant

## Protections environnementales

- Espace Boisé Classé (EBC)
- Espace Paysager à Protéger (EPP)
- Espace Paysager à Protéger  
Zone humide (EPP)

## Fond de Plan

- Parciale
  - Emprise Bâtie
  - Surface en eau
  - Limite communale
- Origine DGIFP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2017

